



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 Briançon cedex
Tél : 04 92 21 35 97
Fax : 04 92 20 38 90
accueil@cccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2015-65 du 07 juillet 2015

**OBJET - Maison de la Géologie et du Géoparc –
Avenant au marché du lot Aménagements
extérieurs**

Rapporteur : M. le Président

Le 07 juillet 2015 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 30 juin 2015 en la salle polyvalente de La Grave, sous la présidence de M. Alain FARDELLA.

Nombre de conseillers en exercice : 46

Présents : 32

Nombre de pouvoirs : 11

Votants : 43

M. Jean-Pierre SEVREZ est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Francine DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU, Mme Catherine GUIGLI, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Bruno MONIER, M. Jean-Franck VIOUJAS, Mme Catherine LIONNET, M. Jean-Pierre SEVREZ, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIEMMETTI, M. Gilles du CHAFFAUT, M. Marc FORNESI, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Claudine CHRETIEN, M. Pierre LEROY, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Jean-Luc NEVEU, Mme Anne-Marie PEYTHIEU, M. Philippe STOCKLI, M. Jean-Michel REYMOND, M. Thierry BOUCHIE, M. Olivier FONS, Mme Nicole MATHONNET, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

Avaient donné pouvoir : Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL
M. Maurice DUFOR à Mme Nicole GUERIN
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM
M. Bruno DAVANTURE à Mme Francine DAERDEN
Mme Claude JIMENEZ à M. Yvon AIGUIER
M. Romain GRYZKA à M. Bruno MONIER
Mme Catherine MUHLACH à Mme Catherine VALDENNAIRE
M. Régis JOUFFREY à M. Jean-Pierre SEVREZ
M. Guy HERMITTE à M. Marc FORNESI
Mme Estelle ARNAUD à M. Pierre LEROY
Mme Dominique BRACHET à M. Alain FARDELLA

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2011-300-1 en date du 27 octobre 2011 portant compétence en matière de tourisme scientifique et en particulier de réalisation de la Maison de la Géologie,

Vu le marché du lot 1 (Aménagements extérieurs) des travaux de construction de la Maison de la Géologie et du Géoparc, et l'avenant n°1 à ce marché, en date du

Vu l'ordre de service n°3 de notification de prix pour travaux supplémentaires établi conformément aux articles 14-1 et suivants du CCAG Travaux pour permettre la réalisation de travaux complémentaires nécessaires à l'achèvement de l'opération,

Considérant les justifications détaillées dans le projet d'avenant annexé à la présente,

Considérant que le coût global de l'opération reste inférieur au coût d'objectif,

Vu l'avis de la commission Développement économique et Aménagement du territoire en date du 16 juin 2015

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 22 juin 2015,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres en date du 7 juillet 2015,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Approuve l'avenant n°2 au marché du lot 1 (Aménagements extérieurs) des travaux de construction de la Maison de la géologie et du Géoparc annexé à la présente,
- Autorise le Président à signer cet avenant pour les montants suivants :

LOT	ENTREPRISE	Marché initial HT	Avenant n°1	Avenant n°2	Montant après avenants	%
1	COLAS MIDI	147 735,33 €	16 411,00 €	5 358,81 €	169 505,14 €	14,74%

- Dit que les crédits nécessaires ont été prévus dans le Budget Primitif 2015 du Budget Général

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président



Alain FARDELLA.



Date affichage : - 9 JUIL. 2015